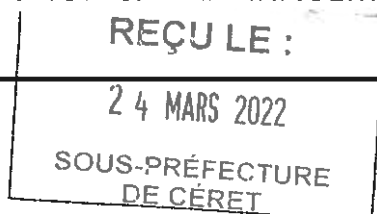


**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT
TECH-ALBÈRES**

Séance du 22 Mars 2022



Date de convocation : 10/03/2021

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	31
Nb de suffrages exprimés :	41
VOTE :	Pour : 41
	Contre : 0
	Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux mars à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du complexe des Echards à Le Boulou, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Claude FERRER.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Étaient présents avec droit de vote :

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. JACQUES FAJULA (SUPPLEANT), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. LAURENT MEYRUEIX (TITULAIRE), M. FRANCIS MOLINA (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. SIMON REDONDO (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. PIERRE PLANAS (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE),

Absents excusés :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. GUY LLOBET (SUPPLEANT), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE),

Autre participant : M. MICHEL LESOT (SUPPLÉANT)

Mme Marie-José MACABIÈS a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le projet de Compte Administratif pour 2021 est présenté à l'assemblée délibérante.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **ARRETE et ACCEPTE** le Compte Administratif 2021 en concordance avec le Compte de Gestion faisant état des montants suivants :

Section de FONCTIONNEMENT

Dépenses : 828 088,95€

Recettes : 1 080 601,69€ avec 164 656,62€ d'excédent de fonctionnement reporté 2020

soit un excédent de **252 512,74€**

Section d'INVESTISSEMENT

Dépenses : 791 054,71 €

Recettes : 1 296 209,04€ avec 234 017,32€ d'excédent d'investissement reporté 2020

soit un excédent de **505 154,33€**

Résultat de clôture : 757 667,07€

Restes à réaliser 2021 pour 2022

Restes à réaliser en dépenses : 3 666 126,63 €

Restes à réaliser en recettes : 3 056 926,54 € soit un solde négatif de 609 200,09 €

Résultat net de clôture : 148 466,98 €

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2021, dressé par Madame Florence CHAUCHET, Percepteur de Céret, Receveur du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères.

Fait et délibéré à Le Boulou, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses**



Certifié exécutoire compte tenu :

De la transmission en Sous-Préfecture le : _____

De la publication le : _____

